

FICOL

Facilité de financement des collectivités territoriales

Facilité



Depuis 2014, à travers la FICOL, l'AFD finance des projets de développement identifiés et mis en œuvre par des collectivités territoriales françaises dans le cadre de leurs partenariats de coopération décentralisée.



Objectifs

Dans le cadre des orientations de la politique d'investissement solidaire et durable de la France, la FICOL vise à :

- Renforcer les capacités des collectivités étrangères
- Accompagner l'action extérieure des collectivités françaises
- Promouvoir les savoir-faire français
- Diffuser les bonnes pratiques environnementales et sociales
- Faciliter le partage de solutions entre collectivités



Bénéficiaires

Collectivités françaises (régions, départements, municipalités, agglomérations, groupements de communes)

Associations thématiques de collectivités françaises

Dans les pays listés par le Comité d'aide au développement de l'OCDE classés par niveau de revenus :

- Pays les Moins Avancés (PMA)
- Pays à Revenu intermédiaire - tranche inférieure (PRITI)
- Pays à Revenu intermédiaire - tranche supérieure (PRITS)

Lien vers la liste complète des pays concernés sur le site de l'OCDE – cliquez [ici](#)





Caractéristiques

Type : subvention

Montant :
entre 200 000 euros
et 1,5 millions d'euros
(jusqu'à 70% du budget
du projet)

Durée du projet : 3 ans

Modalités :

- La collectivité française signe une convention de financement avec l'AFD. En tant que bénéficiaire primaire du financement FICOL, elle est responsable de l'usage et de la traçabilité des fonds, comme de

l'exécution et du suivi du projet.

- La collectivité partenaire à l'étranger est la bénéficiaire finale du projet. Elle partage la maîtrise d'ouvrage avec la collectivité française.



Illustrations

- **Brésil - Recife (1,5 M€) : la métropole de Nantes** développe avec la ville de Recife un programme triennal d'échange de bonnes pratiques sur les thématiques du développement urbain durable et de l'économie créative.



- **Sénégal - Bignona (800 K€) :** les départements de la Savoie (FR) et de Bignona (SN) développent une politique d'action sociale participative, inclusive et territorialisée dans leurs départements respectifs.



© Simon Inns (CC BY 2.0) Flickr